May 17, 2018

Par email

Partenariat Mondial pour l'Education
1850 K Street NW, Suite 625
Washington D.C., USA
20006

Avis d'expression d'intérêt pour de potentiels Agent Partenaires en vue de la gestion des fonds ASA

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a le plaisir d'annoncer un appel à manifestations d'intérêt au titre du cadre de mobilisation et d'allocation de financements pour la sélection d'Agent(s) partenaire(s) au titre du nouveau mécanisme de Financement pour les activités de plaidoyer et de responsabilité sociale (ASA).

Contexte

Le Partenariat mondial pour l'éducation apporte un soutien financier et technique aux pays en développement partenaires pour faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans sectoriels de l'éducation (PSE) et des plans de transition de l'éducation (PTE). L'action du GPE vise à renforcer les systèmes éducatifs nationaux pour produire de meilleurs résultats en matière d'apprentissages, mais aussi du développement de la petite enfance, de l'amélioration de l'équité, de l'égalité entre les sexes, et de l'inclusion des populations marginalisées.

En décembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place d'un mécanisme de financement pour soutenir la participation de la société civile au dialogue sectoriel. Le mécanisme ASA vise à renforcer les capacités de la société civile dans leur participation et leur plaidoyer, et à soutenir leurs efforts pour œuvrer à une plus grande transparence et une efficacité accrue dans la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales d'éducation, et ce dans le but de soutenir l'atteinte des objectifs du Plan Stratégique du GPE à l'horizon 2020 en matière d'apprentissage, d'équité et de renforcement des systèmes éducatifs. Le GPE s'appuie sur ses partenaires pour allouer des financements sur le terrain et recherche ainsi un ou des Agent(s) partenaire(s) pour gérer une ou plusieurs des

composantes opérationnelles qui composent le cadre du mécanisme des activités de plaidoyer et de responsabilité sociale :

- **La première composante opérationnelle** appuiera la Campagne mondiale pour l'éducation et ses membres nationaux et régionaux dans les pays admissibles au GPE pour la mise en œuvre du programme qui viendra remplacer le Fonds de la société civile pour l'éducation actuellement en place. Environ 30 millions de dollars seront alloués à cette composant au cours de la période 2019-2021.

- **La deuxième composante opérationnelle** appuiera les initiatives de responsabilité sociales visant à améliorer la transparence et la mobilisation sociale en faveur de l'éducation. Environ 15 millions de dollars seront alloués à cette composante au cours de la période 2019-2020 pour la mise en place d'activités de financement, d'une durée de trois à quatre ans.

- **La troisième composante opérationnelle** appuiera les coalitions nationales de la société civile dans la promotion d'environnements propices aux efforts de plaidoyer et de transparence, et qui favorisent l'adoption et la mise en œuvre de stratégies éducatives efficaces basées sur les données probantes. Environ 15 millions de dollars seront alloués à cette composante au cours de la période 2019-2020 pour la mise en place d'activités de financement d'une durée de trois à quatre ans.

Les Agents partenaires intéressés auront l'opportunité de choisir de gérer un portefeuille de financements ASA pour une ou plusieurs des composantes opérationnelles décrites ci-dessus.

Rôle de l'Agent partenaire

Ce processus vise à sélectionner un à trois Agents partenaires pour gérer le portefeuille de financements ASA. Il s'agira notamment d'appuyer la conception du programme de financement, assurer une surveillance fiduciaire, opérer un suivi du financement, assurer une fonction d'assurance-qualité, préparer des rapports sur les financements. Enfin, il sera attendu que l'Agent partenaire fournisse un appui technique, en fonction des besoins, pour une ou plusieurs des trois composantes opérationnelles du mécanisme de Financement pour les activités de plaidoyer et de responsabilité sociale. Les Agents partenaires devront gérer les processus d'appels à propositions et appuyer la réalisation des objectifs et buts du mécanisme de Financement pour les activités de plaidoyer et de responsabilité sociale. Une description complète du rôle de l'Agent partenaire est disponible dans les termes de référence ci-joint.

Processus de sélection de l'Agent partenaire

Cette nouvelle approche pour la sélection de l'Agent partenaire pour le mécanisme de Financement pour les activités de plaidoyer et de responsabilité sociale vise à simplifier les processus de candidature et de sélection. Les organisations intéressées devront nous faire parvenir dès que possible, et ce avant le **30 mai 2018, à 17h** (heure de Washington) à ASAinquiries@globalpartnership.org,les informations suivantes :

- Nom de l'organisation (et de l'organisation parente s'il s'agit d'une agence subsidiaire)
- Nom et prénom de l'interlocuteur principal
- Fonction de l'interlocuteur principal
- Adresse e-mail de l'interlocuteur principal
- Lieu et fuseau horaire de l'interlocuteur principal
- **Composantes opérationnelles :**
 - Intérêt portant sur TOUTES les composantes opérationnelles — Oui ou Non
 - Intérêt portant sur une, ou une combinaison des composantes opérationnelles :
 - Intérêt pour la première composante opérationnelle (30 millions USD) — Oui ou Non
 - Intérêt pour la seconde composante opérationnelle (15 millions USD) — Oui ou Non
 - Intérêt pour la troisième composante opérationnelle (15 millions USD) — Oui ou Non

Nous confirmerons au plus vite la bonne réception des informations fournies. A la suite de cela, un dossier détaillant le processus et les conditions de candidature vous sera adressé, au plus tard **le 1 juin à 17 h, heure de Washington.**

Un point de contact sera attribué à chaque candidat par l'équipe de recrutement de l'Agent partenaire, appuyée par le personnel du consortium d'entreprises Bivee LLc et Second Muse. Le point de contact désigné prendra initialement contact par téléphone avec le candidat afin d'expliquer les conditions et documents requis pour finaliser le dossier de candidature, et répondre aux questions éventuelles.

Afin d'améliorer la qualité et le respect des délais des candidatures, nous examinerons les dossiers de candidature dans leur ordre de réception et pourrions requérir des informations complémentaires, si nécessaire. **Les candidatures seront closes le 8 juin 2018 à 17h (heure de Washington)** et le dossier de candidature complet devra avoir été reçu au plus tard à la date et l'heure indiquées.

À l'attention des nouveaux Agents partenaires du GPE

Le GPE a adopté une série de *normes minimales pour les Agents partenaires* devant être satisfaites pour finaliser le processus de candidature. Nous collaborerons avec les nouveaux Agents partenaires pour vérifier la satisfaction de ces normes.

À l'attention des Agents déjà partenaires du GPE

Les Agents partenaires ayant déjà travaillé avec le GPE, et pour lesquels les normes minimales applicables aux Agents partenaires ont été validées seront orientés vers un processus de candidature simplifié.

À l'attention de tous les Agents partenaires

Les Agents partenaires (nouveaux et existants) recevront une grille d'évaluation qui aidera le GPE à évaluer leurs qualifications, adéquation et capacités à opérer en tant qu'Agent partenaire pour le mécanisme d'échanges de connaissances et d'innovation. Notre équipe de recrutement de l'Agent partenaire aidera tous les participants à présenter les documents et pièces justificatives pour aider au processus de sélection et permettre une évaluation rigoureuse des qualifications des candidats. Notre objectif est de veiller à ce que les candidats fournissent des candidatures de bonne qualité, et nous garderons une ligne de communication ouverte avant de procéder ensuite à des évaluations.

Les évaluations des dossiers de candidature seront examinées par le Comité des stratégies et de l'impact les 9 et 10 juillet. Le Comité désignera au plus trois Agents partenaires pour le mécanisme de Financement pour les activités de plaidoyer et de responsabilité sociale. Pour les nouveaux Agents partenaires, cette nomination est soumise à l'accréditation du Comité des finances et des risques, en consultation avec l'administrateur du fond, ce qui garantira que tous les critères minimaux soit respectés. **Le Secrétariat du GPE informera alors l'ensemble des candidats de la décision de sélection finale le 31 juillet 2018 au plus tard**. Veuillez noter que les Agents partenaires sélectionnés devront ensuite élaborer une proposition complète pour le portefeuille ASA, qui sera examinée par le Conseil d'administration pour approbation finale lors de sa réunion du 10 au 12 décembre 2018.

Nous vous remercions par avance de votre intérêt et nous nous réjouissons de travailler avec vous tout au long du processus de candidature.